

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 527

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

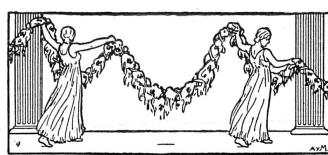
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



A travers les Sociétés

A l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes.

Par le bel après-midi du 7 juin, Mme Käthi Ris a résumé un travail fait sous la direction de M. de Maday, sur les *Institutions facilitant l'adoption en Suisse, en France et en Allemagne*. Le milieu le plus favorable à l'harmonieux développement de l'enfant est certainement la famille. Inversément, que de couples malheureux et, s'il j'ose dire, incomplets, parce qu'aucun enfant ne donne un but à leur vie! Sur ces constatations, est basée l'activité du Service gratuit de placement des enfants, fondé par la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, où Mme Ris a observé avec intelligence en méthode, 200 cas d'adoption. Les 95 % de ces « assemblages » qui pourraient être arbitraires, sont des succès. En effet, les époux qui se chargent d'un enfant étranger montrent par là qu'ils sentent la beauté du devoir qu'ils s'imposent. Réciproquement, les petits adoptés s'attachent vite à leur nouvelle famille. Citons cette réponse à des camarades moqueurs ou compatissants : « C'est merveilleux d'être un enfant adopté : vos parents ont dû vous prendre tels quels, les miens ont pu me choisir! »

Sous la direction de Mme Biéler-Butticaz, Mles Bouffard et Uhlmann ont étudié comment développer le sens social chez l'enfant. Mme Bouffard a posé à 180 enfants de 10 à 15 ans, 17 questions portant sur l'amour filial, le dévouement, la solidarité, la paix. Les réponses ont révélé la solidité de l'éducation morale généralement reçue. Une seconde enquête a été faite auprès de 33 éducateurs, maîtres et parents. La plupart ont insisté sur l'importance de la valeur morale de l'éducateur, auquel les enfants regardent comme au champion de toute cause bonne et noble : « Soyez bons et fermes, soyez rayonnants et vos enfants recevront votre influence comme la plante reçoit le soleil », a dit A. Ferrière.

De la correspondance considérable que Mme Uhlmann a entretenue avec 68 éducateurs, il ressort que 58 d'entre eux envisagent l'école comme le milieu le plus propice au développement du sens social de l'enfant. Les moyens les plus variés sont préconisés : associations où l'enfant dit tout ce qu'il pense, coopérative de vente d'objets et livres scolaires, semaines de bonne camaraderie, etc. Mais là aussi doit prédominer l'influence

ce personnelle de l'éducateur qui, par son exemple, entraîne les enfants à sa suite.

M. G. C.

Une randonnée de travailleuses sociales.

Ce fut une idée lumineuse que celle du Comité de l'Union des Travailleurs sociaux de Genève de mobiliser ses membres automobilistes pour une excursion en commun, dont plusieurs institutions sociales installées dans le canton de Vaud constitueront le but. Huit autos genevoises, emmenant une bonne trentaine de personnes, prirent la route le 11 juin, dès 13 h. 30, par un temps charmant, avec des jeux d'ombres et de lumières sur les premiers contreforts boisés du Jura et la vaste plaine bordant l'arc de cercle du lac, et filèrent, non sans quelques inévitables péripéties! jusqu'à la maison de vacances du Mouvement de la Jeunesse suisse-romande, pittoresquement appelée *La Lune*. La jonction se fit là avec les quatres autos vaudoises qui amenaient leur contingent de travailleuses sociales lausannoises, et en commun, l'on visita, sous l'expertise direction de Mme Alice Arnold et de Mme Luedi cette colonie aussi admirablement comprise que située, qui abrite successivement des équipes différentes de « vacanciers » genevois, et dont les heureux bénéficiaires sont pour le moment une adorable bande de moutards de 4 à 6 ans, gentils à croquer dans leurs fourreaux bleus sur des pullvers rayés, et dont les joues rebondies et l'ardeur à user de la balance portent témoignage du résultat des vacances passées à *La Lune*.

Ce fut ensuite la visite à une colonie voisine, dénommée *Le Soleil* par esprit d'harmonie assurément qui abrite des ressortissants de Rolle et d'Aubonne, puis la halte dans les deux pré-ventoria genevois de Longirod, *Les Papillots* et *La Rochette*, où l'on pique-nique dans la galerie de cure d'air, autour d'un thé aimablement offert, en écoutant l'exposé plein de cœur et de vie de la directrice du dernier de ces établissements. Après-midi charmante de grand air, de cordialité, et d'intérêt social, dont nous souhaitons que les œuvres visitées retirent le plus grand profit.

E. Gr.

Le Centre de Liaison des Associations féminines genevoises...

...a tenu son Assemblée trimestrielle de déléguées le 13 juin, sous la présidence de Mme Ch. Gautier. L'Assemblée a décidé de prolonger la durée d'essai du règlement provisoire adopté au début de l'exercice, ainsi que le mandat des membres du Comité. De courts rapports ont été présentés par Mles M. Nobs et M. Maire sur l'organisation des Commissions d'étude qu'elles président (alimentation et éducation civique), puis

Mme Suz. Brenner, secrétaire romande du Comité des Associations s'intéressant au service domestique, a exposé le mécanisme du contrat-type pour personnel de maison, qui vient d'entrer en vigueur à Genève et dont il est question en détails ci-dessous.

Une journée paysanne.

L'Association agricole des femmes vaudoises, qui groupe 23 sections, s'est réunie le 22 mai à l'Isle, dans la grande salle aimablement offerte par la Municipalité. La gestion du Comité et les comptes ont été approuvés, le concours de jardins a réuni 8 participantes en 1937. L'Association continue à écouter la récolte fruitière de ses membres en confectionnant des confitures ménagères, fort appréciées, et régulièrement livrées à plusieurs asiles.

Après un joyeux pique-nique, les participantes entendent un exposé de M. Porchet, conseiller d'Etat, sur *Le rôle de la paysanne dans l'économie publique et la défense nationale*. L'orateur insiste sur la nécessité qu'imposent les circonstances de se grouper : il faut travailler avec la collectivité selon des principes utiles et raisonnés. Plus que jamais la préparation professionnelle est nécessaire : on ne peut plus s'improviser paysanne : il convient d'adapter sa production au besoin et cela aussi bien pour la femme à qui revient la production des denrées secondaires, des légumes, des petits fruits, que pour le producteur de lait, de blé, ou d'autres denrées principales. Pour soi-même, comme pour le pays, il faut savoir vouloir, car c'est cette volonté qui permet de subsister. M. Porchet a également insisté sur le rôle moral et spirituel de la paysanne, qui encourage l'homme, le réconforte et fait de ses enfants les émules à la collectivité.

Mme Violette Glayre, qui a obtenu en 1937 le deuxième prix du concours de jardins a parlé de ses expériences de culture rationnelle, et raconté comment elle fut stupéfaite par les résultats obtenus : jamais elle n'aurait pensé qu'un jardin cultivé avec soin puisse produire autant et par conséquent permettre de réaliser parcellles économies. Puis, Mme Rouffy directrice de l'Ecole ménagère de Marcellin a fait un exposé sur l'utilité de la préparation des jeunes en insistant sur la nécessité de cette préparation professionnelle. Enfin, Mme Jaccoud, présidente de l'Association des Marcellines, dit tout ce qu'elle avait appris à cette école : sans cette préparation, jamais elle n'aurait été capable de diriger, ainsi qu'elle vient de le faire au Tessin, une exploitation agricole. La préparation professionnelle est plus que jamais nécessaire à la paysanne.

La journée se termina par des chants et un joyeux goûter vaudois.

(Retardé, faute de place).

S. B.

Travail supplémentaire : En cas de circonstances spéciales, l'employée est tenue de prêter ses services en plus de son travail habituel, lorsqu'il n'en résulte aucun inconvénient pour sa santé. En compensation, elle a droit à une augmentation soit de ses loisirs, soit de son salaire.

Congés payés : Le minimum de vacances après une année de service est d'une semaine, et de deux semaines dès la deuxième année. Pendant ce temps l'employée a droit à son salaire et à une indemnité à fixer, mais que ne sera pas inférieure à 2 fr. 50 par jour. Les jours de maladie ne doivent pas être comptés comme jours de vacances. Ces dispositions sont modifiées en cas de congédiement pour justes motifs, ou de départ de l'employée.

Gages : Le gage minimum des débuteantes est de 30 fr. par mois en espèces, plus les prestations en nature (logement, nourriture, blanchisserie). Pendant l'absence des patrons, l'employée a droit à son salaire et à son entretien complet.

Logement : La chambre de l'employée doit être chauffable, éclairée par une fenêtre, meublée et munie d'une serrure. Chaque employée doit avoir son lit pour elle seule.

Maladie et assurance : L'employée a droit au cours de la première année de service, et une fois le temps d'essai terminé, aux soins médicaux et pharmaceutiques, à son entretien et à son salaire pendant 14 jours, pour toute maladie ou accident qui ne résulte pas de sa faute, et pour autant que les soins et frais d'entretien ne sont pas couverts par une assurance. Si elle est membre d'une caisse d'assurance, et si l'employeur supporte la moitié au moins des cotisations, l'indemnité de chômage payée par la caisse d'assurance peut être déduite du salaire en cas de maladie.

Temps d'essai et résiliation : Le temps d'essai écouté le contrat du travail peut être résilié moyennant un congé donné deux mois d'avance, d'une semaine. Si le contrat de travail a duré plus d'un an, la résiliation peut être faite, moyennant un congé donné deux mois d'avance pour la fin d'un mois.

Dommages : L'employée est responsable des dommages causés intentionnellement ou par négligence.

Journées d'études pédagogiques et ménagères (Fribourg, 20-22 août).

L'Office International de l'Enseignement ménager, qui comme on le sait, a son siège dans notre pays, annonce ces trois journées d'études consacrées spécialement à ce sujet : *Le matériel pédagogique de l'enseignement ménager*. Les différents aspects en seront traités par des spécialistes connus, telles Mles Plancherel (Fribourg) secrétaire générale de l'Office, Studer, conseillère au Département fédéral de l'Économie publique (Berne), Paulette Bernègue, présidente de la Ligue d'organisation ménagère (Paris), d'autres encore venues de Bruxelles, Varsovie, etc. Une discussion sur l'ordre du jour du prochain Congrès convié au Danemark en 1939 est également prévue, ainsi que des visites d'institution, des excursions, etc.

Les adhésions et inscriptions (prix: 10 fr. suisses) sont à adresser sans tarder à l'Office International de l'enseignement ménager lui-même, qui fournira tous les renseignements désirés.

Cours d'été du Comité International des Ecoles de Service social (Zurich, 25-30 août).

Ce cours, qui a eu lieu précédemment en Belgique et en Hollande, se tiendra cette année sur sol helvétique, ce qui permet d'espérer que la participation des travailleurs sociaux, professeurs, étudiants décolés de service social, etc. de notre pays, sera tout particulièrement forte. Le sujet général à l'ordre du jour est d'ailleurs tout spécialement intéressant : *L'assistance et la prévoyance sociales en faveur des déficients physiques et mentaux, particulièrement des enfants et des adolescents*, sujet que des spécialistes qualifiés traiteront sous différents aspects: protection des estropiés et invalides, des aveugles, sourds et sourds-muets, des épileptiques et faibles d'esprit, des enfants difficiles et des psychopathes.

Les remarquables institutions que possède la Suisse allemande pour les déficients de ce ordre feront le but de visites féconde en enseignements pratiques, et de plus, un pèlerinage est annoncé au Neuhof, où Pestalozzi fonda le premier foyer d'éducation pour enfants pauvres. M. le professeur Bovet, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau (Genève) y fera à cette occasion une conférence sous ce titre: *Pourquoi Pestalozzi?*

Le 31 août, les participants au Cours quitteront Zurich pour Genève, avec arrêt, visites d'institutions, et rencontre avec les travailleurs sociaux

Les Expositions

At Foyer de l'Ecole d'études sociales

Comme chaque été, l'avanture villa de l'avenue de Champel est en fête pour l'exposition des travaux de couture et des bonnes choses dues à ses cours de couture et de cuisine. Celles-ci qu'on a agrémenté de déguster sous les beaux ombrages et du jardin, sont présentées avec art, au buffet, autour duquel s'affairent de gracieuses jeunes filles.

Le salon et la galerie, réservés à tout ce qui est sorti des doigts, souvent fort habiles, de ces demoiselles des cours de coupe et de couture, offrent un coup d'œil charmant. Ce n'est forcément qu'une petite exposition, mais elle a un cachet de bon goût, des combinaisons heureuses, imprévues dans le choix des tissus, des modèles et dans l'assemblage des couleurs. Quant à l'exécution, qui a plus d'une fois, dû être un exercice de patience et d'adresse, elle ne semble pas l'œuvre d'élèves n'ayant suivi qu'un enseignement de quelques mois, et on les envie un peu en admirant ces robes, ces costumes, ces blouses, cette lingerie etc., fruits de leur peine et leur propriété. On voudrait aussi féliciter bien chaleureusement les maîtresses qui ont su obtenir d'aussi sérieux résultats en un temps limité.

M.-L. P.

à Berne et à Lausanne. Puis, le Comité International des Ecoles de Service social tiendra à Genève du 1er au 3 septembre des séances sur lesquelles nous reviendrons en temps utile. Pour tout renseignement sur le Cours de Zurich, s'adresser à l'Ecole sociale, Schanzengraben, 29, Zurich.

Une belle chevelure Un visage frais et reposé

grâce aux **PRODUITS PASCHE** les plus anciens et les plus appréciés.

Produits capillaires - Produits de beauté

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons *Cold cream, crème de jour, crème citron*, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. **Demandez nos nouvelles conditions.** Nous cherchons **voyageuses** à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

La Maison de la Laine
et de tous les tricots
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de Mme V. Renaud

STOPPAGE

Restauration artistique de tapis et châles des Indes. Retissage de tissus en tous genres. Soie et lingerie. Spécialité de pièces invisibles.

Mme R. WILD-CLARISSE
MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-Collège, 6 GENÈVE
Téléphone: 50.537

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

Le Professeur Dr. Auguste FOREL

feministe convaincu, a exposé aux adultes cultivés la question sexuelle en un grand volume qui est à sa 7^e édition. Ce volume de 500 pages grand in-8, illustré de 2 planches en couleurs et de dessins, est vendu 8 fr. seulement en s'adressant directement à l'imprimeur, A. Bovard-Giddey, Maupas, 7, Lausanne. Envoi franco après versement au compte de chèques postaux II. 1243, ou contre remboursement, port en sus.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

